

Y a-t-il une expertise en science économique ?

Depuis le dix-neuvième siècle et l'émergence de la théorie néoclassique, qui fait désormais office de « science normale » au sens kuhnien du terme, la science économique a vocation à être, selon les mots de Walras, une « branche nouvelle des mathématiques ». Cette idée a été reprise, au vingtième et au vingt-et-unième siècle, par les théoriciens des jeux et économistes expérimentalistes, d'après qui la science économique doit nécessairement se développer similairement aux sciences physiques – et plus particulièrement pareillement à la mécanique newtonienne. Si les mécanismes économiques, à l'instar des mouvements des planètes, sont mus par des forces naturelles, il devrait être possible de les saisir afin de déterminer des lois économiques objectives. Or le couplage entre les prédictions issues des lois de la science économique normale et des faits est souvent peu convaincant. Et pourtant il est d'usage d'en appeler à l'*expertise* des économistes pour répondre aux problèmes sociétaux et politiques. Que peut nous apporter leur expertise ? Y a-t-il seulement une expertise possible en économie dans le cadre de la théorie néoclassique ?

Si la fonction de la philosophie économique a été jusqu'alors de tenter de comprendre, en vue de la justifier, la *méthode normale* des économistes – Hausman, à ce titre, la classe dans la catégorie nouvelle de « science séparée » –, nous tâcherons de lui en prêter une nouvelle : statuer sur le caractère « scientifique » de la science économique. Il ne s'agit plus de se demander pourquoi les « experts » en question économique voient parfois juste et se méprennent souvent, mais plus simplement s'il est possible d'être « expert » en science économique *de la même manière* qu'il est possible de l'être en sciences physiques.

Ce n'est qu'en comprenant à quel type de discipline nous avons affaire que nous pourrions saisir le rôle de ses « experts ». La fonction de la philosophie, ici, est de resituer la science économique par rapport aux autres disciplines, répondissent-elles aux critères standards que les sciences s'imposent à elles-mêmes ou non.

Dimitri Lasserre
Doctorant en Philosophie au CEPERC